**Conseil Électoral Provisoire**

**République d’Haïti**

**Passation de pouvoirs entre Patrick SAINT-HILAIRE et Jacques DESROSIERS**

**Allocution de circonstance de M. Patrick Saint-Hilaire**

**Pétion-Ville, 13 octobre 2025**

**Seule la version prononcée fait foi**

**Monsieur Jacques Desrosiers, Président entrant du Conseil Électoral Provisoire ;**

**Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers ;**

**Monsieur le Directeur exécutif ;**

**Medames, Messieurs les représentants de nos partenaires internationaux ;**

**Distingués invités en vos rangs, grades, titres et qualités;**

**Medames, Messieurs les Directeurs et membres du personnel de l’institution électorale ;**

**Mesdames, Messieurs les représentants de la presse parlée, écrite, télévisée et en ligne;**

**Chers collaborateurs, chers amis,**

Je suis ravi, en ce jour de grâce du lundi 13 octobre 2025, d’arriver au terme de ma période de gestion du Conseil Electoral Provisoire, suite à ma démission mûrement réfléchie de mes fonctions de président et à l’élection d’un nouveau bureau, dans la soirée du 19 septembre écoulé.

Je n’ai pas démissionné devant les difficultés qui entourent le processus électoral dans ce contexte particulier et hautement sensible. Je reste jusqu’ici membre du Conseil, fermement attaché aux valeurs et principes indispensables à l’organisation d’élections crédibles dans notre pays affligé par tant de crises.

D’emblée, je dirai que le sens de la dignité de chaque membre du Conseil est le premier pas vers la crédibilité des élections.

Je suis en mesure d'affirmer, et je fais mienne, en ce moment solennel, cette excellente expression latine " Non perdidi diem " ( je n'ai pas perdu ma journée) car j’ai exercé mes fonctions de président du Conseil, du 19 octobre 2024 à ce matin, avec détermination, transparence et sens du devoir. Je me suis appliqué à faire, avec humilité et conviction, ce qui était éthiquement correct et cohérent avec le bien commun. J’en rends grâce à Dieu.

Ce moment de transition inédite n’est pas simplement protocolaire. Il doit symboliser la continuité institutionnelle et l’attachement sans équivoque à la mission qui nous est confiée : garantir la crédibilité du processus électoral, afin que s’ouvre enfin pour notre pays une nouvelle ère socio-économique et politique : une ère de vérité, de stabilité, de sécurité, de justice, de paix et de développement durable, et, si une note personnelle m’est permise, une ère de la femme et de la jeunesse.

Pèp nou an pa kapab ankò. Se bon jan eleksyon ki pou soti peyi nou nan sitiyasyon mizè, vyolans, injistis ak lawont saa.

Toutes les forces vives du pays doivent s’unir dans un sursaut magnanime, un même effort et un même élan pour le succès des prochaines élections qui seront déterminantes pour l’avenir de notre pays.

**Mesdames, Messieurs,**

Durant ces douze mois, nous, les membres du Conseil, le Directeur exécutif et le personnel, avons courageusement œuvré dans un contexte politique et sécuritaire difficile, mais cela ne nous a pas empêchés de poser ensemble, des actes concrets, incontestables et à coup sûr durables. La liste des 17 principales activités réalisées par le Conseil Electoral Provisoire est disponible dans la salle.

Parmi les réalisations majeures du Conseil Electoral Provisoire, sous l’égide du Bureau sortant, il convient de signaler :

1. Les efforts d’assainissement administratif et financier du CEP avec la mise en place de mécanismes de gestion plus rigoureux et transparents ;

2. La relance des travaux préparatoires au processus électoral notamment la révision du cadre légal électoral, le recrutement des membres des structures déconcentrées, le paiement en cours des arriérés de loyer, la mise en place des bases logistiques, l’évaluation des centres de vote, l’adoption d’un plan opérationnel, les missions techniques en cours;

3. L’établissement d’un cadre de dialogue avec toutes les parties prenantes dans un esprit de respect, d’équité et d’inclusivité ;

4. La signature d’un accord historique avec l’Université d’État d’Haïti pour la création de la Chaire électorale – Programme d’Administration et Système Électoral en Haïti, une grande première dans le pays;

5. La relance du bulletin institutionnel "Courrier Électoral", outil d'information et de transparence sur les avancées significatives du processus électoral ;

6. La valorisation du personnel électoral dans un environnement de travail serein et plus structuré.

Nous pouvons être fiers du travail que nous avons accompli ensemble, membres du bureau, membres du Conseil, cadres et employés de l’institution.

Les avancées susmentionnées, bien que modestes au regard de l’ampleur et de la complexité de la tâche, ont permis de poser des fondations solides pour l’organisation des élections.

Aujourd’hui, je passe les pouvoirs à un nouveau bureau dirigé par mon collègue Jacques DESROSIERS, à titre de président.

Je souhaite ardemment que, sous sa houlette, le CEP poursuive avec lucidité, dignité, impartialité, indépendance et patriotisme, la noble mission qui lui est dévolue.

**Monsieur le Président,**

**Messieurs les membres du nouveau bureau,**

Ne perdons pas de vue que les conditions de vie dans notre pays sont insupportables. Et, pour reprendre le dernier paragraphe du préambule de la Résolution 2793 (2025) adoptée par le Conseil de sécurité, le 30 septembre écoulé, « *La situation en Haïti continue de menacer la paix et la sécurité internationales et la stabilité dans la région* ». Hélàs !

Le moins que nous puissions reconnaître, c’est que chez nous des familles entières, des communautés entières sont plongées dans le deuil, la pauvreté, l’inquiétude grandissante, voire un profond désespoir. Gardons-nous d’ajouter des crises aux crises actuelles du pays. N’ajoutons pas de souffrance à la souffrance de notre Peuple.

Je vous assure, chers Collègues du bureau, que vous pouvez compter sur ma collaboration agissante, en qualité de Membre du Conseil, pour mener à bien notre mission et resserrer des relations de confiance avec toutes les parties prenantes.

Je vous souhaite sagesse et discernement dans cette noble et délicate responsabilité au sein du Conseil Electoral Provisoire.

**Monsieur le Président,**

A chaque pas, à chaque geste, regardez attentivement ce que vous faites.

A chaque décision, dans votre rôle d’ordonnateur et de personne responsable des marchés, regardez attentivement ce que vous faites.

**Monsieur le Président,**

**Messieurs les membres du nouveau bureau,**

Nous devons faire preuve de beaucoup d’abnégation et de sens du service public, si nous voulons être utiles à notre pays dans le contexte politique et institutionnel d’aujourd’hui.

La question électorale est un enjeu vital. Le rôle du Conseil électoral est donc déterminant, car il ne peut y avoir de redressement du pays sans l’organisation d’élections crédibles et acceptables, dans un environnement politique et sécuritaire propice.

Je vous adresse sincèrement, chers Collègues du bureau, mes meilleurs voeux de succès dans la conduite de nos travaux.

**Mesdames, Messieurs,**

**Chers amis,**

Je voudrais, à ce stade, renouveler l’expression de ma gratitude à tous mes Collègues du Conseil, au Directeur exécutif, aux cadres et employés du CEP, toutes catégories confondues, aux distingués membres de mon Cabinet, ainsi qu’à tous les partenaires nationaux et internationaux qui ont cru en notre engagement et appuyé notre action à la tête de l’institution électorale.

Avec leur appui, je me suis évertué, pendant près d’une année, à défendre les hautes valeurs et les principes de l’institution qui m’a désigné, à titre de membre du Conseil: « La Conférence Episcopale d’Haïti ».

Qu’il me soit permis, ici, de rendre hommage aux distingués Membres de la Conférence Episcopale pour leur contribution multiforme et indéniable aux efforts de développement intégral de chaque Haïtien, de chaque Haïtienne et de notre pays tout entier.

Map di yon mèsi espesyal a pèsonel soutien KEP-la. Nou konprann bezwen yo ak demand yo. Se ti kat la ak asirans maladi nap mande.

Konsèy la sansib ak tout kesyon sa-yo. Depi’l posib, nap avanse. Konsey la vle lese bon souvni nan KEP-la.

**Mesdames, Messieurs,**

**Chers fils, filles et amis.ies d’Haïti,**

Je quitte aujourd’hui mes fonctions de Président du Conseil avec la conscience tranquille d’avoir servi dans la dignité et l’humilité. A tous ceux qui m’ont entouré de marques d’affection, de conseils avisés et de prières, je donne l’assurance que je resterai fidèle aux valeurs et principes qui ont inspiré mon action à la tête de l’institution électorale.

Vive la République d’Haïti !

Je vous remercie.